losophe, un homme de méthode, un esprit vraiment supérieur qui aurait bien mérité d'avoir son buste en bronze quelque part, si le bronze et le marbre n'étaient nullement réservés aux brouillons de la politique ou aux sectaires de la libre-pensée.

Entraîné par l'esprit de méthode sans lequel on ne fait rien de sérieux et de pratique, il avait été amené à tracer au milieu du Champ-de-Mars une vaste ellipse qui constituait le bâtiment de l'Exposition.

C'était une sorte de colisée gigantesque d'un kilomètre et demi de pourtour, ayant 1,000 mètres dans sa plus grande largeur, 380 dans sa plus petite.

L'arrangement savamment combiné par l'éminent organisateur était tel qu'en suivant une galerie circulaire on voyait groupés les produits similaires de toutes les nations; en longeant au contraire une galerie rayonnante, on passait en revue l'exposition collective de tout un peuple.

En 1878, M. Krantz substitua la forme rectangulaire à la forme elliptique du palais de 1867, mais en gardant le principe de groupement adopté par M. Le Play.

Cette année, tout a été modifié; plus d'édifice au centre du Champ de Mars, mais un parc admirable encadré de trois côtés par les grands palais.

Il est hors de doute qu'au point de vue du pittoresque la conception nouvelle est beaucoup plus séduisante que ce qui avait été fait précédemment.

Au groupement méthodique on a substitué l'ordre disséminé. On s'est préoccupé davantage du caractère architectonique des constructions, le côté artistique a été l'objet de soins particuliers et il résulte de ces novations une impression d'ensemble qui n'est ni sans charme ni sans grandeur.

Le rédacteur en chef d'un important journal anglais formulait, il y a quelques semaines, l'opinion que voici :

« L'Exposition de 1889 sera la plus colossale et la plus extraordinaire que l'univers ait jamais vue. »

Et il ajoutait :

« Les Français aiment à faire grand; ils sont en train de prouver une fois de plus qu'ils s'y entendent. Leur Exposition du Centenaire de 1789 est déjà absolument stupéfiante; ni les peines, ni l'argent n'ont été ménagés. Rien de mesquin n'afflige le regard; jusque dans la plus petite charpente de fer, le sentiment artistique et le goût éclatent. Le résultat est de nature à démontrer à l'univers que la France est toujours la plus laborieuse et la plus artiste des nations, et qu'une fois résolue à faire une chose, elle sait s'y mettre corps et âme. L'Exposition va attirer à Paris la moitié du monde civilisé.

Ce témoignage venu d'un étranger est trop flatteur pour que nous ne nous empressions pas de le reproduire. Il est certain qu'on a fait au Champ de Mars de belles et grandes choses, que pour une exposition momentanée on y a édifié des palais tels que leur démolition serait un sujet de tristesse pour tous, que le contenant, enfin, dépasse ce qui a été fait de mieux jusqu'ici dans ce genre.

Mais le groupement des produits a perdu en ordre et en clarté ce que les constructions ont gagné en silhouette. Il est fort difficile aux hommes d'étude de s'orienter dans le vaste dédale des constructions et de trouver ce qu'on y cherche. Les mêmes produits et les produits différents d'une même nation sont éparpillés un peu partout, dans les grands palais, dans les hangars du quai d'Orsay, dans les espaces libres de l'esplanade des Invalides, dans les pavillons isolés. Les produits étrangers sont mêlés aux produits français, les nations empiètent les unes sur les autres, l'ordre enfin, car il y en a un, disparait aux regards, et l'on reste un peu abasourdi par ce fouillis de choses ravissantes classées pour le plaisir des yeux sans aucune préoccupation de faciliter les rapprochements et les comparaisons utiles d'où découle un enseignement précieux pour les hommes d'étude.

En 1867, en 1878, l'Exposition avait été traitée comme une chose grave et sérieuse, féconde en aperçus et en indications ; aujourd'hui on la présente comme un spectacle, et ce qu'elle perd en résultat pratique elle le regagne en pittoresque amusant.

On reviendra certainement de cette façon foraine de concevoir les expositions on reviendra de ces exhibitions bruyantes qui découragent la science et l'étude, et où les hommes de plaisir trouvent plus d'aliments que les hommes de travail ; mais pour le moment il faut sacrifier au goût de l'époque, et ce goût a lieu d'être satisfait.

JULES DUTHIL.

NOUVELLES DU JOUR

Les élections sénatoriales du 16 juin

Nevers, 16 juin.— Voici le résultat du premier tour :

MM. de Savigny, cons. génér, conserv.	382	ELU
Hérisson, député radical........	301	
le général Thibaudin, revisionn..	63	

Il s'agissait de remplacer M. Decray, conservateur, décédé.

PUY-DE-DOME

Clermont-Ferrand, 16 juin. — Résultat du premier tour :

MM. Le Guay, député rép., antirevis..	429
Gilbert Gaillard, député radical..	227
Guillemin, maire de Thiers, rad.	169
Barrière, député radical........	165
Général Boulanger...........	91
Burn Desroziers (Amable), cons. gén., conserv...........	39

(Ballottage)

Il s'agissait de remplacer M. Goutay, républicain, décédé.

DEUXIÈME TOUR

MM. Le Guay.....................	545
Gaillard.......................	534
Desroziers.....................	40
Général Boulanger...........	19
Divers........................	7

TROISIÈME TOUR

MM. Le Guay.....................	603	ÉLU
Gaillard.......................	537	

Les élections municipales d'Ivry-sur-Seine. — Succès des boulangistes

Ivry-sur-Seine, 16 juin. — Aujourd'hui ont eu lieu des élections au conseil municipal. Ont été élus :

MM. le général Boulanger..........	1344 voix
Laguerre.....	1236

Naquet.....	1231
Deroulède..................	1228
Laisant....................	1224

La liste radicale opportuniste a obtenu 900 voix.

Une conférence radicale

Bar-sur-Seine, 16 juin. — M. Millerand, député clémenciste, a fait aujourd'hui, ici, une conférence, où il a attaqué l'organisation du gouvernement, préconisant la revision, dans un sens libéral et démocratique, l'indiquant comme un autre remède à la situation.

Il dit qu'une politique de décentralisation est seule capable de donner au peuple l'exercice réel et pratique de ses droits souverains.

Des fonctionnaires, en assez grand nombre, assistaient à la réunion.

Le prince Louis-Napoléon

Lausanne, 16 juin. — Le prince Louis-Napoléon est attendu à Frangins. Son père vient de l'inviter à remettre immédiatement sa démission d'officier de l'armée italienne et à quitter l'armée.

M. Antoine à Lyon

Lyon, 16 juin.— M. Antoine a prononcé, dans un banquet, un discours politique, recommandant l'union républicaine en face de celle des conservateurs.

Il a attaqué violemment l'Allemagne, a examiné la situation intérieure, et a affirmé, de nouveau, l'union de tous les républicains.

M. Yves Guyot en voyage

Le Buisson, 16 juin. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, est arrivé ici, ce matin à sept heures, par train spécial, pour inaugurer le chemin de fer de Cazoules à Saint-Denis-près-Martel et la gare de Souillac.

A son arrivée au Buisson, le ministre a été reçu par M. Bernard, secrétaire général du préfet du Lot.

Souillac, 16 juin. — Le train ministériel a quitté le Buisson à huit heures.

A Sarlat, M. Fournier, préfet de la Dordogne, a présenté au ministre les fonctionnaires du département.

Brives, 16 juin. — A Brives, M. Ives Guyot, recevant les instituteurs, a dit que la République avait assuré l'instruction du peuple.

Sa ligne de conduite sera d'être impartiale, de faire respecter la loi partout, et de ne pas confondre la liberté d'association avec la liberté de complot, la liberté des citoyens avec la liberté des camelots.

« Nous irons, la main dans la main, aux élections, pour assurer le triomphe de la République contre ceux qui veulent la détruire. »

M. Yves Guyot rentrera à Paris demain, à 4 h. 1/2 du matin.

Une crue extraordinaire du Rhône

Lyon, 16 juin.—Une crue subite du Rhône vient de se produire.

Les deux ponts en construction sont en partie emportés ; une passerelle est à moitié démolie.

La circulation n'est plus permise que sur le pont de la Guillotière ; les établissements de bains, les bateaux à laver et les bateaux chargés de pierres sont emportés ou coulent successivement.

On craint qu'il n'y ait plusieurs victimes.

Les dégâts sont incalculables.

L'affaire d'Angoulême

Paris, 16 juin. — MM. Laguerre, Laisant et Deroulède ont reçu hier au soir, leur assignation à comparaître le jeudi 20 juin à midi, devant le tribunal correctionnel d'Angoulême.

M. Laguerre est inculpé de menaces à des fonctionnaires; MM. Laisant et Déroulède sont inculpés d'outrages et de rebellion à un agent.

De plus, M. Laguerre est assigné comme témoin, à la requête du parquet, dans l'affaire particulière à MM. Laisant et Déroulède.

Les pérégrinations d'Antoine

Paris, 16 juin. — M. Antoine est parti dans la soirée pour Lyon, accompagné de plusieurs députés notamment de M. Hubbard.

Il prononcera un grand discours politique dans un banquet qui aura lieu ce soir.

Les Saint-Cyriens

Paris, 16 juin. — Les candidats à l'Ecole de Saint-Cyr ont fait dans la soirée d'hier le monôme traditionnel ; ils sont allés déposer des drapeaux sur la statue de Strasbourg. Sur la place de la Concorde, ils ont entonné des chants patriotiques, puis se sont dispersés.

La Commission de la loi militaire

Paris, 16 juin. — L'accord ne s'établissant pas sans difficultés entre la Commission de la Chambre et celle du Sénat, sur la nouvelle loi militaire à soumettre au Parlement, le gouvernement serait disposé, dit-on, à soutenir le projet sénatorial, comme transaction, en ce qui concerne les séminaristes.

Disgrâce d'un fonctionnaire colonial

Paris, 16 juin. — Le sous-secrétaire d'Etat des colonies a pris une mesure de rigueur, à l'égard d'un fonctionnaire supérieur qui avait refusé de coopérer avec son personnel à la célébration du centenaire de la Révolution.

M. Martin, commissaire de la marine à la Basse-terre, s'était abstenu de paraître le 5 mai, à la fête officielle.

Le commissaire-adjoint Dumothier et les sous-commissaires Pinder et Granier de Cassagnac, en service au chef-lieu de la Guadeloupe, ont suivi l'exemple de leur chef.

Par dépêche ministérielle, M. Martin a reçu ordre de prendre passage sur le *Saint-Simon* de Marseille.

Ce fonctionnaire supérieur sera dirigé sur la Nouvelle-Calédonie, où il servira en sous-ordre.

Le maire de Liguel suspendu

Paris, 16 juin. — Par arrêté préfectoral, le docteur Bonamy, maire de Ligueil, est suspendu de ses fonctions.

Cette mesure est attribuée aux évènements dont cette commune a été le théâtre le 26 mai dernier.

L'affaire Meyer

Paris, 16 juin. — Trois jours sont fixés pour les débats de l'affaire Meyer.

C'est M. Villers qui présidait déjà la 10e chambre, lors de l'affaire Wilson, qui dirigera les débats.

Une quarantaine de témoins seront entendus.

M. le substitut Trouard-Riolle soutiendra la prévention.

Me Strauss défendra Jacques Meyer.

A en croire le *XIXe Siècle*, le réquisitoire sera plein d'intérêt, au point de vue des révélations politiques.

Quant au prévenu, il se renfermera, sur ce sujet, dans un mutisme absolu.

Les affaires Gilly

Paris, 16 juin. — Le *XIXe Siècle* annonce que M. Peyron, le compagnon infortuné de M. Gilly, s'est constitué prisonnier hier à la maison d'arrêt de Nîmes, où il purgera sa condamnation de quinze jours de prison infligée par la cour d'assises de la Gironde.

Anniversaire princier

Paris, 16 juin. — La maison royale de France célèbre aujourd'hui le dix-huitième anniversaire de la naissance de la princesse Hélène, fille de M. le comte et de Mme la comtesse de Paris.

La musique de la landwehr Suisse à Lyon

Lyon, 16 juin.— Le corps de musique de la landwehr suisse est venue hier donner un concert en faveur des enfants pauvres de Lyon.

En raison des incidents de l'affaire Wohlgemuth, la réception faite aux soldats suisses avait une importance spéciale ; elle n'a été qu'une longue ovation.

Plusieurs sociétés lyonnaises et la société suisse de Lyon les attendaient à la gare.

Le sortège a traversé la ville au milieu d'une foule énorme applaudissant et criant : Vive la France ! Vive la Suisse !

A l'hôtel de ville, les attendait le maire, entouré de son Conseil municipal, et sur le balcon se trouvait le préfet avec le Conseil général.

Le général Bergel, à cheval avec son état-major, les avait salués à leur passage devant l'hôtel du gouverneur.

Un vin d'honneur a été offert à la landwehr ; le maire de Lyon a porté un toast à l'alliance de la France et de la Suisse.

Le soir, au concert donné par les Suisses sur la place Bellecour, l'ovation a continué; une foule immense applaudissait.

L'empereur Guillaume à Strasbourg

Strasbourg, 16 juin. — Le *Landes Zeitung* confirme que la visite de l'empereur Guillaume à Strasbourg aura lieu à fin juin.

La grève des matelots de Liverpool

Londres, 16 juin. — La grève des matelots continue à Liverpool, néanmoins, les armateurs ont jusqu'à présent réussi à mettre à bord de leurs navires en partance des équipages au complet, d'une composition, il est vrai, un peu mêlée.

Un mouvement s'opère parmi les armateurs et les grandes compagnies de navigation du Royaume-Uni, en vue de l'organisation d'une association mutuelle ayant pour de faciliter une résistance efficace aux prétentions éventuelles des marins et chauffeurs.

Un grave accident

New-York, 16 juin. — Une dépêche du Mexique rapporte un accident terrible survenu à Merced : La toiture des halles s'est écroulée sur une quarantaine de personnes. Huit cadavres et quatorze blessés ont déjà été retirés des décombres.

La grève des cochers

Paris, 16 juin. — Les pourparlers ont continué ce matin.

Les délégués de la Chambre syndicale ont été reçus ce matin par M. Constans, à dix heures moins un quart, et l'entrevue s'est prolongée jusqu'à onze heures un quart.

Le ministre a fait connaître aux délégués les renseignements que lui avaient fournis hier les directeurs des compagnies, qui acceptent le minima de 22 fr. pour aujourd'hui, se réservant d'établir un autre minima pour les autres jours.

Les délégués, tout en remerciant le ministre de son intervention, ont persisté à réclamer la moyenne maxima de 20 francs que les patrons, on le sait, déclarent ne pouvoir accepter. Ils considèrent que, dans ces conditions, la grève continuera.

Néanmoins, le travail a repris ce matin dans une assez large mesure.

En effet, sur 1500 cochers de l'Urbaine, 800 ont repris le travail ce matin, ainsi que tous les cochers des entreprise Paul et Camille.

Dans l'après-midi, les boulevards et l'avenue des Champs-Elysées avaient repris leur aspect habituel. Landaus, victorias, coupés, etc., remontaient en longues files du côté de Longchamps.

A l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre

Dès le 2 juin les commerçants et les industriels de Paris au nombre d'environ 2,000 se réunissaient à Montmartre pour exécuter solennellement la consécration du commerce et de l'industrie au Sacré-Cœur de Jésus-Christ.

Depuis lors les cérémonies du même genre n'ont pas cessé de se multiplier.

Celle qui se prépare pour le 20 juin dépassera toutes les autres. C'est la date qui rappelle tout à la fois la demande que fit Notre Seigneur de la Consécration nationale de la France, le refus de la lui accorder et le châtiment qui s'en est suivi.

Des groupes viendront de tous les côtés de la France prendre part à cette manifestation.

A trois heures du soir, sermon par M. l'abbé Garnier et consécration nationale du Sacré-Cœur.

Les intérêts même matériels du pays ne peuvent manquer de recevoir un heureux contre-coup de ce grand mouvement de confiance vers l'auteur de tout bien.

On demande à tous les catholiques de France de s'unir à cette manifestation.

Ceux qui ne le pourraient pas sont invités à s'unir aux manifestations plus imposantes encore qui se préparent pour le 28 ou le 30 juin.

L'ART DE NE PAS VIEILLIR

L'art de ne pas vieillir semble trouvé, tout au moins l'art de ne pas vieillir trop vite. Ce n'est pas une fable, ce n'est pas un roman, c'est un fait, et la preuve en est dans une communication des plus curieuses qui a été lue pendant la dernière séance de la société de Biologie, par l'un des maitres les plus écoutés de l'Académie de Médecine, un des membres les plus vénérés de l'Institut, un physiologiste qui a consacré toute sa vie à l'étude du système nerveux et de la moelle épinière, le professeur au Collège de France, élève et successeur de Claude Bernard ; nous avons nommé M. Brown-Séquard.

L'histoire est d'hier.

Or donc, pendant la dernière réunion de la Société de biologie, on a vu monter à la tribune le président même de cette société, M. Brown-Séquard.

Dans la salle intriguée, le plus grand silence règne aussitôt.

On sait, en effet, que le savant professeur est très fatigué depuis fort longtemps, très courbé par ses soixante-douze années d'études, et qu'il est condamné à ne plus prendre qu'une part très minime et très rare dans les débats de cette Assemblée.

« Messieurs, dit-il d'une voix ferme et » lente, je crois désormais que la question » du rajeunissement de l'existence peut » être étudiée et résolue à l'aide des » données actuelles de la science. »

L'auditoire applaudit, sceptique.

Et le savant continue, racontant avec de longs détails les expériences auxquelles il s'est livré et les observations qu'il a enregistrées sur lui-même.

Il avait remarqué depuis longtemps que la transfusion du sang était incapable de redonner à un organisme affaibli les forces qu'il avaient perdues.

On pouvait donc se demander si, en injectant à un homme âgé ou affaibli les éléments noble d'un organe, les cellules vivantes d'un être jeune et vigoureux, cet homme ne vibrerait pas à l'unisson de ce « renouveau » qui pénétrait dans son intimité, chassant les résidus d'une nutrition pervertie et réadaptant l'économie à l'utilisation de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, forces immanentes, facteurs principaux de la vie du globe.

C'est ce que Brown-Séquard a pensé, mais cependant ne voulant pas exposer un homme aux conséquences peut-être mortelles qu'entrainerait une erreur, il s'est choisi lui-même comme premier sujet de son expérience.

Il a pris des parcelles de certains organes spéciaux sur des animaux vivants, sur des petits cochons d'Inde, par exemple des cobayes, ou sur des chiens « très jeunes » autant que possible (car la jeunesse de ces organes est une qualité à peu près indispensable dans sa méthode) ; il a trituré, dans un mortier, ces parcelles encore palpitantes ; il a étendu le tout d'eau distillée, puis il a filtré.

Il a ensuite purifié et clarifié le liquide ainsi obtenu et il l'a injecté sous sa peau avec une seringue, à la façon de la morphine et à la dose d'un centimètre cube par injection.

Rien de plus.

Or, à partir du lendemain du jour où il s'était fait deux injections, M. Brown Séquard s'est senti tout transformé.

Jusqu'alors, une demi-heure de travail debout, dans son laboratoire, l'épuisait ; et le voici qui, toujours debout, étudie pendant plus de trois heures sans éprouver la moindre fatigue et sans prendre le plus léger repos.

Soudain son appétit est plus grand, son sommeil est plus réparateur et plus calme; son estomac a repris toutes ses fonctions, son travail intellectuel est devenu d'une facilité remarquable et d'une lucidité parfaite, sa force dynamométrique s'est accrue de 7 kilos.

Et peu à peu, tandis que le geste s'anime, la parole du vénéré savant devient plus ferme et plus nette, son visage ridé reprend toute son énergie longtemps disparue, et sous d'épais sourcils blancs son regard profond retrouve les éclats vigoureux des années d'autrefois.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le crime de la rue Daubenton. — Un individu, sur qui pèserait d'assez fortes présomptions, viendrait d'être arrêté en Belgique. Peut-être en saurons-nous davantage demain.

Le «drag» de dimanche.—Beaucoup de personnes s'étonnent à juste titre de l'invasion des mots anglais dans la langue française ; cependant quand ces mots s'appliquent à un genre de jeu ou de sport, propre à l'Angleterre, il nous semble que l'on peut être indulgent. Du reste, ils sont nombreux les mots français que nos voisins d'outre-Manche emploient dans leur langage courant. C'est un prêté pour un rendu.

Le mot *drag* est encore un mot qui nous vient en ligne directe des fils d'Albion. Beaucoup de nos lecteurs doivent en ignorer la signification, c'est pourquoi, nous allons nous y arrêter un peu.

Voici en quoi consiste le *drag* que le *Club Hippique* a expérimenté dimanche à 9 heures du matin.

Un domestique part à cheval en avant, après avoir pris le soin d'introduire dans les sabots de sa bête, de l'essence d'anis.

Au bout d'une heure à peu près, des chiens dressés pour la circonstance, sont lâchés sur la piste du premier cheval. Ils filent avec une rapidité extraordinaire par tous les chemins où l'odeur de l'essence se fait sentir.

C'est à ce moment que toute une série de cavaliers se lancent alors à la suite des chiens et doivent parcourir la même route qu'eux. Cette course assez originale donnent lieu à des incidents très amusants et peu dangereux. Le cavalier est obligé d'abord de mettre son cheval au triple galop, afin de ne pas perdre la piste du chien qui ne s'arrête pas dans sa courte vertigineuse, ensuite comme parfois les chemins sont étroits ou mal terrassés, le cheval butte dans les fossés et menace de faire tomber son cavalier s'il n'est pas solide sur sa selle.

Bien des chiens dépistent leurs maitres qui sont obligés de rentrer *bredouilles* au point de départ.

L'essai de ce sport très amusant a eu beaucoup de succès dimanche au Club hippique.

Il y a eu quatorze partants qui se sont mis à la poursuite des chiens, et ont suivi successivement le pont viaduc de Croix, la rampe du canal, le pensionnat de Marcq, le Molinel, Wasquehal et enfin Croix.

Huit cavaliers ont seulement pu suivre les chiens jusqu'au bout. Ce sont MM. Ribaucourt, Cavrois, Léon Delattre, Louis Dillies, Desurmont, Léon Dillies, Georges Villaert.

Le *drag* avait, malgré l'heure matinale, amené beaucoup de promeneurs au parc de Barbieux, et nous avons même remarqué quelques dames qui avaient arboré pour la circonstances de ravissantes toilettes.

Les premières communions vont se succéder dans les diverses paroisses de la ville.

Dimanche dernier l'église Saint-Sépulcre voyait réunis dans son enceinte près de deux cents enfants pour accomplir cet acte important et solennel qui laisse dans les âmes un impérissable souvenir.

Les familles de ces enfants se pressaient autour d'eux heureuses et fières.

Au moment où cette phalange de jeunes communiants, sur le point de s'approcher de la Sainte Table, a récité en chœur les actes avant la communion une douce émotion a gagné l'assistance. Des larmes coulaient des yeux de toutes les mères et plus d'un père a senti glisser des bords de sa paupière une de ces perles que le cœur produit sous l'action d'un sentiment énergique et profond.

Le renouvellement des vœux du baptême et la consécration des enfants à la Sainte-Vierge ont suscité aussi une vive impression chez les parents et sur les enfants.

Aux cérémonies religieuses a succédé la fête intime dans les familles dont les membres s'étaient réunis pour célébrer ce grand évènement.

C'est une journée que tous aimeront à se rappeler dans les diverses phases de la vie. P. B.

Les cris défendus. — Un vendeur de journaux, annonçait, samedi soir, à l'angle des rues de Longues-Haies et de Lannoy : le *Cri du Travailleur, l'affaire du Blanc-Seau*, deux *agents de police assassins !* Ces sortes d'annonces en dehors du titre du journal, constituent une infraction à la loi du 19 mars dernier.

Le vendeur a été, de ce chef, l'objet de trois rapports, l'un rédigé à sept heures, le second à huit heures et enfin le troisième à huit heures et demie.

Une rixe, rue des Champs. — Une rixe à laquelle on a voulu donner plus d'importance qu'elle n'en a réellement, s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche, rue des Champs.

A l'heure de la retraite, Mme M..., cabaretière, rue des Champs, avait prié poliment ses consommateurs de sortir de son établissement. Ces derniers eurent une discussion qui dégénéra bientôt en rixe.

Les agents Duhem et Anselin, de service dans le quartier, accoururent au bruit et voulurent faire cesser la dispute.

Le sieur D..., batteur de matelas, était en ce moment terrassé par son camarade M..., cabaretier, rue des Longues-Haies, et Louis D..., tisserand; l'agent Anselin voulut les séparer, mais il fut à son tour terrassé et pris par le cou, et ce n'est que grâce à son collègue qu'il put sortir de cette mauvaise passe.

Pendant ce temps, la femme Coralie L..., maîtresse de Louis P..., s'efforçait de défendre ce dernier, et de faciliter sa fuite. Il fallut avoir recours aux coups pour se débarrasser d'elle.

Les agents ont dû se retirer, et ce n'est qu'aujourd'hui que des arrestations seront opérées.

Une ordonnance de non lieu. — On se rappelle l'affaire de mœurs qui s'est passée le 10 avril dernier au fort Frasez, affaire dans laquelle un tisserand, âgé de 54 ans, Charles Dooms, était inculpé d'attentat à la pudeur ; la victime, disait-on, était une enfant, Andréa Lepers, âgée de deux ans et neuf mois. Charles Dooms, qui avait été arrêté aussitôt, a été remis en liberté, samedi soir, en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

La police vient de mettre la main sur un employé de commerce de Lille, Marcel M..., inculpé d'escroquerie, au préjudice de M. Euberquin, tailleur, rue Solférino, à Lille.

Bureau des épaves. — Des agents de police, se rendant au poste, dimanche matin, ont trouvé au Boulevard d'Halluin un sac contenant des salades et des petits pois, qu'ils se sont empressés de porter au commissariat du 1er arrondissement où le propriétaire peut le réclamer.

Le carrousel d'Hem. — Un carrousel a eu lieu à Hem, hier dimanche, Un grand nombre d'habitants avaient arboré le drapeau tricolore ; une animation inaccoutumée a régné dans la commune pendant toute l'après-midi.

Le cortège, composé de la Musique municipale et de cent vingt cavaliers, s'est formé à cinq heures et demie à l'Hempempont, près de l'estaminet tenu par M. Duchesne, d'où il s'est dirigé vers la Place.

Les prix ont été fort disputés ; voici les noms des valnqueurs ;

1er, Désiré Thunien, de Leers; 2e, Emile Six, de Tourcoing; 3e, J.-B. Haaggedé, de Wattignies; 4e, Clovis Spriet, de Saint-Léger; 5e, Jules Castel, d'Emmerin; 6e. Pierre Croulez, d'Hem.

Surprises : 1re, J.-B. Lebrun, de Bondues ; 2e, Henri Vanneste, de Dottignies ; 3e, Louis Renard, de Lys ; 4e, J.-B. Nutte, d'Hem.

Le jury se composait de MM. Mulliez, président, Loridan, maire, Jules Dufermont, adjoint, Delmasure, Duchesne de Roubaix, Florimond Franchomme et Dauphin Masquelier. Ce dernier, qui avait organisé le carrousel, a droit à tous nos éloges pour la façon dont il s'en est acquitté.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

La Commission de l'*Alliance Chorale* prie ses sociétaires de bien vouloir se rendre en son local le lundi 17 juin, à 6 heures 1[2 précises, en tenue de rigueur, pour la réception de la *Roubaisienne*, qui a obtenu plusieurs prix au Concours fédéral de gymnastique de Paris.

La commission administrative de la société chorale *L'Espérance*, prie ses membres actifs de vouloir bien se présenter au siège de la société le lundi 17 courant, à 6 heures 1[2 précises pour réception de la *Roubaisienne*.

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

Ne pas confondre. — La succursale de la **Grande Teinturerie SONNEVILLE** est située : **11, rue du Vieil-Abreuvoir, (en face des FABRIQUES PARISIENNES).** 39203

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs de passage à Paris, qu'ils peuvent nous faire parvenir télégraphiquement toutes communications, en les remettant à notre agence spéciale rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

TOURCOING

La Société de Géographie de Lille organise pour le 23 juin une excursion au Mont-Cassel.

Le départ de Lille aura lieu à 7 heures 13 du matin. Ascension du Mont à travers bois et par l'escalier du nord. Visite de la ville, monuments, curiosités, kermesse, grande procession annuelle, panorama circulaire de la Flandre et de l'Artois, vu d'un toit-terrasse, à 185 mètres d'altitude, promenade au Mont des Récollets, curieuse sablière, retour par les châteaux. Visite d'un parc, de l'église d'Oxelaere, et de l'Etang aux Carpes centenaires, rentrée à Lille à 7 heures 25.

On peut se faire inscrire au siège de la Société, 29, rue des Jardins, de 5 à 7 heures, jusqu'au jeudi 20 courant en versant 10 fr., coût approximatif de l'excursion.

Des programmes détaillés et une carte du pays vu de Cassel seront réservées pour chaque excursionniste.

Les chiens. — Les propriétaires de chiens feront bien, par ces temps de chaleurs, de redoubler de surveillance et d'empêcher la divagation de ces pauvres bêtes. La semaine dernière, dix ont été mis en fourrière et plusieurs contraventions constatées. Aujourd'hui encore procès-verbal a été dressé à la charge de M. D. M.... peintre, rue de la Haute-Voie.

Un déserteur. — Gustave-Joseph Vanhonnaker, fils de belge, avait subi le sort en France en 1885, Incorporé en novembre de la même année, au 6e chasseurs à St-Mihiel, il quittait son corps au bout de trois mois et passait en Belgique. Il fut bientôt pris comme réfractaire et fit un congé dans l'armée belge. Comme il est né à Mouveaux il s'était aussitôt sa libération rapproché de la frontière et travaillait de son état de cordonnier.

Il ne put résister à la tentation de revoir son lieu natal, et, avant hier, il s'en retournait après avoir satisfait son désir. Malheureusement il eut la fâcheuse idée d'entrer au cabaret Dumortier aux Orions ; deux gendarmes qui passaient par là l'arrêtèrent et le conduisirent à Lille le lendemain.

Dix expulsés ont été conduits, samedi, à la frontière, parmi lesquels Jean Wartel, résidant à Roubaix, tisserand, par mesure administrative ; l'arrêté remonte au 6 octobre 1887. Une femme, Stiévenart Louisé, 33 ans, née à Frameries, condamnée en décembre 1888 à Béthune, à six mois pour affaire de mœurs. Les autres sont motivées par des condamnations prononcées à Rouen, Douai, Arras, etc., prononcées il y a plusieurs années.

Emprunt de 2.500.000 fr. autorisé par la loi du 27 février 1878 pour l'usine à gaz. — Tirage du 15 juin de 68 obligations remboursables à partir du 15 juillet prochain à fr. 499,20.

856	491	2380	871	4398	876	749	3613	4488
3944	338	3566	2220	4150	1296	1572	844	4461
2485	4579	2349	2169	4343	3626	2383	1460	3802
2508	1378	2558	4561	3495	2703	4661	3326	3513
466	456	498	1539	2265	1809	4711	2563	2715
4685	4789	2148	4125	711	2796	1202	821	2546
3547	3637	935	2718	2065	3685	3402	3521	4574
1602	1890	1311	540	3284				

Autorisations de bâtir. — MM. H. Six, un bâtiment, rue de la Marlière. — F. Delmasure, un mur, rue de l'Est. — Veuve Destombes, maison et aqueduc, rue de Guisnes. — P. Malfait, maison au Chêne-Houpline. — Flipot Duquesnoy, maison, rue de la Baille. Camille Courmeau, maison et aqueduc, rue de Dunkerque. — Lemaire, aqueduc, rue du Chêne-Houpline. — Lemaire-Destombes, adjonction d'un étage à une maison rue de la Cloche.

Blanc-Seau. — *Festival d'Anvers.* — Nous apprenons que la *Muse des Travailleurs* du Blanc-Seau a décidé de prendre part au festival d'Anvers qui aura lieu le 4 août prochain.

Les membres honoraires qui désireraient accompagner la *Muse des Travailleurs* à Anvers, sont priés de se faire inscrire au plus tôt, au siège de la société, estaminet du *9e Hussards*, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau.

LILLE

Les fêtes de Lille ont été favorisées par le temps ; aussi la foule, dans les rues, et sur les boulevards, a-t-elle été grande toute la journée de dimanche.

Les différentes parties du programme ont pleinement réussi.

Sport.— Des régates ont eu lieu, dimanche, sur la Haute-Deûle. Elles ont obtenu beaucoup de succès.

L'excellente musique du 43e régiment d'infanterie, sous l'habile direction de son chef, M. Mayeur, prêtait son concours.

Le jury était placé sur la rive droite, la rive gauche était entièrement réservée au public, qui est revenu, cette année, plus nombreux et plus sympathique.

FEUILLETON DU 18 JUIN 1889. — Nº 66

LA CHAMBRE ROUGE

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

LE CŒUR DE BERTHE

XVI

Mais qu'importait la cause, et qui se fût inquiété de la rechercher ?

Jobic ne se possédait pas de joie.

Elle avait eu bien peur pendant quelques semaines.

Elle ne vivait plus, passant toutes ses nuits blanches, ne quittant plus d'une minute la pauvre malade.

Souvent même, la nuit, quand elle était bien sûre de n'être point vue, dans la petite chambre d'où elle veillait, elle se prenait à sangloter toute seule, épouvantée des sombres idées qui lui venaient.

Un jour où Berthe, dégagée enfin des affres de la mort, l'accueillit un matin de son regard calme et doux et de son bienveillant sourire d'autrefois.

Sa chère maîtresse était sauvée : que lui importait le reste ?

Cependant, malgré elle, elle ne put tout à fait se désintéresser de ce qui se passait au château.

Tout en allant et venant, elle revenait des lambeaux des conversations échangées entre les bonnes et les valets de chambre, cochers et jardiniers.

Elle avait appris ainsi des choses qui l'avaient surprise :

Le trouble de M. Gautier, dont l'humeur s'était tout à coup assombrie ; les deux visites qu'il avait reçues d'un inconnu ; son mystérieux entretien avec cet inconnu dans le parc ; enfin les bruits alarmants, quoique vagues, recueillis en ville par les domestiques, et qui semblaient menacer M. Gautier.

Elle n'en avait rien dit à sa maîtresse ni à Paul Didier, mais elle s'en sentait tourmentée.

Le lendemain du jour où le jeune avocat avait reçu la confidence de M. Desaubrays, Jobic se leva un peu plus tard que de coutume.

Berthe ne s'était pas réveillée de toute la nuit, et Jobic, de son côté, avait dormi tout d'une traite.

Quand elle s'éveilla, il faisait plein jour et le soleil lui jetait ses rayons dans les yeux.

Elle sauta de son lit, presque aveuglée.

Il était huit heures !

Elle craignait un moment que Berthe ne l'eût déjà appelée... Mais elle se rassura bien vite.

Berthe dormait du sommeil le plus calme : elle s'empressa de tout préparer pour son réveil.

En descendant à l'office, elle remarqua que le château avait un air particulier qu'elle ne lui connaissait pas.

Toute la domesticité était sur pied, soucieuse, presque sombre, et elle vit bien que l'on échangeait des signes, en se parlant à voix basse.

Quelque chose s'etait passé ; mais quoi ?

Elle interrogea Yvonne, une petite servante avec laquelle elle causait quelquefois.

Mais Yvonne ne put la renseigner qu'imparfaitement.

— Vous savez, moi, dit-elle, on ne me confie rien, même on se cache de moi... Tout ce que je sais, je le devine.

— Et qu'as-tu deviné?

— Pas grand'chose. J'ai écouté, voilà tout.

— Es qu'as-tu entendu ?

— Voici. Et d'abord, on a parlé de monsieur...

— De M. Gautier ?

— C'est cela.

— A quel propos ?

— Jean, le cocher, qui a vu Tirard le concierge du tribunal, assure qu'hier on a reçu une lettre qu, a rapport à monsieur, et qu'il va avoir affaire à la justice.

— Quelle idée !

— Voilà ce qu'il a dit, mais ce n'est pas tout !

— Qu'y a-t-il encore ?

— Il paraît qu'il va y avoir un duel.

— Un duel !

— Aujourd'hui, dans les bois de Lesquiffiou.

— Qui a dit cela ?

— C'est Piriou le vacher, qui tous les jours porte le lait au *Café de Bretagne*, même qu'il a nommé ceux qui doivent se battre.

— Qui sont-ils ?

— D'abord, le capitaine. Vous savez, celui qui regarde tant les filles ?

— Et l'autre? interrompit vivement Jobic.

— L'autre, dame, c'est un étranger que l'on ne connaît pas, mais qui, à ce qu'il paraît, connait beoucoup monsieur.

— Tu ne sais pas son nom ?

— On ne me l'a pas dit.

On se bat quelquefois à Morlaix ; mais enfin un duel y est chose rare, et on comprend que celui du capitaine y fit quelque bruit, surtout dans les circonstances où il se produisit.

Toutefois on fit le mystère, autant qu'on le put, autour de cet événement, et les deux adversaires purent se rencontrer, avant que l'heure et le lieu du rendez-vous eussent été rendus publics.

Paul Didier, qui demeurait dans la même maison que le capitaine, ne l'apprit qu'imparfaitement, et d'ailleurs il était trop préoccupé par les graves confidences que lui avait faites le président du tribunal pour se laisser détourner.

M. Desaubrays lui avait promis de voir mademoiselle Gautier, et c'est avec une impatience bien naturelle qu'il attendit le lendemain.

Il était fort inquiet.

Berthe était mieux sans doute, mais les événements qui se préparaient pouvaient compromettre encore une fois sa santé, et peut-être déterminer une terrible catastrophe.

Et puis, sur ces entrefaites, il avait reçu une lettre de M. Gautier.

Une lettre étrange, qui l'avait bouleversé.

Il n'y avait plus tenu.

Le lendemain, dès la première heure, il avait couru à Lesquiffiou.

Ce jour-là, Berthe s'était éveillée de bonne heure, bien portante et heureuse.

Elle se sentait toute réconfortée.

Il lui semblait qu'elle entrait dans une nouvelle phase de sa vie, où elle allait enfin être délivrée de tous les tourments, de toutes les tristesses du passé.

Elle n'avait plus aucune amertume dans le cœur, aucun nuage sur la pensée.

C'était comme une existence nouvelle qui commençait.

L'espoir lui était revenu, et, avec l'espoir, une vitalité jeune et forte.

Il faisait une matinée superbe d'automne.

Le soleil se levait radieux à l'horizon, incendiant les rideaux blancs de ses fenêtres, et de gais losanges de lumière tremblaient sur le tapis de la chambre.

Elle s'accouda sur son oreiller, les doigts enfoncés dans son opulente chevelure et se prit à rêver.

A quoi pouvait-elle rêver, si ce n'est à son amour... à Paul Didier ?

Les beaux jours allaient revenir ; ils s'aimeraient comme naguère, sans contrainte, en toute liberté.

Quel nouveau malheur pouvait les séparer désormais ?

Elle était bien résolue, cette fois, à défendre son bonheur s'il était encore menacé.

Pauvre et cher Paul !

Comme elle l'aimait, pour toutes les souffrances qu'il avait endurées pour elle, et que n'était-elle pas disposée à faire, pour lui faire oublier le cruel dédain qu'elle lui avait témoigné !

Une heure se passa de la sorte, sans qu'elle songeât à autre chose.

Elle eût pu appeler Jobic, qui devait être dans une chambre voisine, — du moins elle le croyait ; mais elle aimait mieux être seule.

Pierre ZACCONE

(*A suivre.*)

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Comines, Celles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Nechin, Neuve-Eglise, Tainttignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.